



- De nombreux produits israéliens vendus en France sont issus des colonies israéliennes installées dans les territoires Palestiniens occupés. Ces colonies de peuplement sont considérées comme illégales au regard du droit international.

Tant qu'Israël refuse de reconnaître les droits des Palestiniens, nous demandons :

- à l'union européenne de suspendre l'accord d'association avec Israël. Cet accord ne concerne pas les territoires palestiniens occupés dont sont issus de nombreux produits pourtant vendus comme "made in Israël".
- au gouvernement français de prendre toutes les mesures pratiques pour obliger Israël à reconnaître les droits des Palestiniens
- à tous les citoyens de notre pays de participer aux campagnes de Boycott des produits israéliens et en particulier de ceux provenant des colonies, et de soutenir de telles campagnes là où ils font leurs achats.

La campagne mondiale Boycott Désinvestissement Sanctions est un moyen supplémentaire de renforcer la pression internationale sur Israël pour la création d'un Etat Palestinien, condition nécessaire pour qu'une paix juste et durable puisse s'instaurer au proche Orient.

JE N'ACHÈTE PLUS DE PRODUITS ISRAÉLIENS

(*) Signataires : Génération Palestine - Association – Echirolles – Palestine - Solidarité ; U.J.F.P. Drôme-Isère ; Association France Palestine Solidarité de l'Isère ; Trièves-Palestine ; Centre d'Information Inter Peuples ; Association des Palestiniens En France-Grenoble.